

Édito

Vendredi 24 octobre : colloque "Agriculture et développement rural"

Depuis bientôt 10 ans, Lianes coopération propose des espaces d'échanges en région Nord - Pas de Calais, afin de valoriser les expériences de solidarité, identifier de nouvelles réponses face aux enjeux du développement, innover dans les pratiques, se confronter à d'autres points de vue et renouveler ses propres perceptions.

Agir pour l'accès à l'eau potable, l'autosuffisance alimentaire des peuples, le droit à vivre dans un logement digne, l'éducation pour tous, un travail rémunéré équitablement, est la motivation de beaucoup d'acteurs de la coopération décentralisée.

Pour autant, les préoccupations de solidarité ne sont pas l'aspiration des seules associations de solidarité internationale ou des collectivités engagées dans une coopération décentralisée. Des entreprises intègrent, elles aussi, des préoccupations environnementales dans leurs activités économiques et dans les liens avec leurs partenaires.

En témoigne le World Forum qui a réuni, les 9-10-11 octobre à Lille, des acteurs du monde entier qui réfléchissent à leur responsabilité sociétale. L'objectif est de valoriser les acteurs économiques qui démontrent qu'ils peuvent améliorer leurs performances tout en respectant davantage l'Homme et l'environnement. À lire sur www.alliances-asso.org

Luc DE RONNE, Président

La politique régionale à la rencontre des acteurs

La Région Nord - Pas de Calais souhaite associer les acteurs de la Solidarité internationale pour leur présenter l'ensemble de ses interventions et soutiens actuels, ainsi que ses perspectives en termes de politique régionale de Solidarité internationale. Quatre rencontres locales ont ainsi été organisées à Arras, à Lille, à Boulogne sur mer et à Valenciennes, du 25 septembre au 9 octobre 2008, mobilisant ainsi près de 500 personnes de tous horizons.

> Renseignements : g.tassin@nordpasdecalais.fr

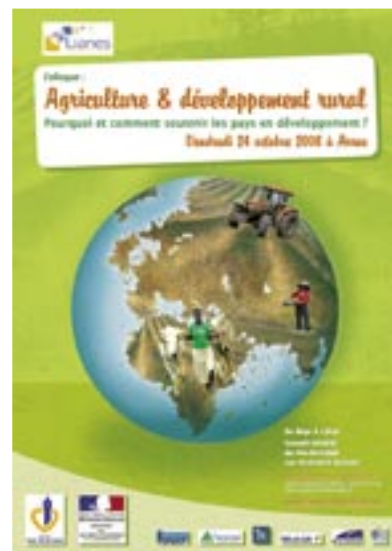
Pourquoi et comment soutenir les pays en développement ?

Plus de 850 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde ; le développement de l'agriculture est à ce titre une activité primordiale à soutenir.

Avec l'expérience de M. Philippe VASSEUR, ancien Ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Président d'Alliances pour la Responsabilité Sociale et Environnementale, Président du World Forum Lille, Président de la Section économique du Haut Conseil de la Coopération Agricole, et de nombreux experts de France, d'Afrique et d'Amérique latine, le colloque débattre des enjeux de l'agriculture et du développement rural dans un contexte politique et économique mondialisé, des difficultés, des politiques et des expérimentations de partenaires du Sud. L'après-midi, les ateliers traiteront de la gestion des ressources, de la formation des hommes, de la dimension économique et de la place de l'agriculture dans le développement de territoire.

L'axe central du colloque sera de qualifier les porteurs de projets en vue d'encourager le développement endogène dans le secteur agricole. Cela afin de tendre vers une meilleure auto suffisance alimentaire, un développement local et une réduction de l'exode rural.

**Adhérer à Lianes coopération,
c'est aussi faire vivre le réseau
et s'en donner les moyens.
Plus de 80 structures sont
adhérentes, pourquoi pas vous ?**



> Entrée libre sur réservation. Informations et inscriptions : [Lianes coopération](http://Lianes.coop)
Tél. 03 20 85 10 96
lianescoop@wanadoo.fr
Programme et bulletin d'inscription en ligne sur www.lianescoop.org

Sommaire

Édito	P.1
Vie du réseau	P. 2-3
La Semaine : Lianes coopération devient CORAS	P.2
Coopération Nord - Pas de Calais / Doukkala Abda (Maroc)	P.2
Emploi et formation professionnelle au Mali	P.3
Actualité de la Solidarité internationale	P. 4-5
Crise alimentaire : c'est pas notre affaire ?	P. 4-5
Aide au projet	P. 6-7
Médicaments non utilisés : nouvelle loi mode d'emploi	P.6
C'est du jargon ! : la souveraineté alimentaire...	P.7
Agenda	P. 8

Brèves

Journée régionale des 10 ans du SISA

Venez nombreux, le 13 novembre 2008 à Villeneuve d'Ascq où la Région Nord - Pas de Calais organise une journée d'échanges avec les acteurs, partenaires et cofinanceurs du dispositif SISA -Solidaires ici, solidaires ailleurs, qui fête ses 10 ans et sort d'une évaluation en 2007 (Cf. page 6).

> Renseignements et inscription : sisa@nordpasdecalais.fr

Rencontre des réseaux régionaux

Lianes coopération a accueilli les 19 et 20 septembre derniers, la rencontre annuelle des réseaux régionaux d'appui à la Solidarité internationale. Au nombre de 10 actuellement, dans les régions Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Nord - Pas de Calais, Provence Alpes Côte d'Azur, Pays de la Loire et Rhône-Alpes, ces réseaux se retrouvent autour de leurs caractéristiques communes. Tous sont des dispositifs État-Région d'appui aux projets de coopération décentralisée et de solidarité internationale au service de tous les acteurs de leur région : associations, collectivités, établissements scolaires et universitaires, hôpitaux... Ces deux jours ont permis aux participants d'échanger sur leur pratique d'animation de réseau et d'accompagnement des porteurs de projets. Ils ont aussi permis travailler avec les représentants du ministère des Affaires étrangères et européennes d'une part, avec les réseaux nationaux CUF, Coordination sud et le CRID d'autre part, pour une meilleure articulation entre les niveaux national et régional.

Semaine de la solidarité internationale : Lianes coopération devient CORAS

Dans le cadre de son nouveau plan triennal 2008-2010, la coordination nationale de la Semaine de la solidarité internationale met en place un processus de structuration vers un fonctionnement décentralisé de la Semaine, et instaure les CORAS -Coordination en Région pour l'Animation de la Semaine.

Ce processus vise le déploiement de la Semaine et de ses orientations nationales sur le territoire en permettant une coordination et un accompagnement des acteurs locaux plus "proches du terrain" mais dans un cadre national.

Lianes coopération a été identifiée comme CORAS en région Nord - Pas de Calais, et s'engage à :

- Garantir l'accompagnement des acteurs locaux : information, conseil, mise en relation...
- Organiser des temps d'échanges, de mutualisation, de capitalisation, de réflexion stratégique



- Être le relais des partenariats médias nationaux en région

Si vous organisez une action dans le cadre de la Semaine qui se déroulera cette année du 15 au 23 novembre, pensez à vous rendre sur le site www.lasemaine.org afin d'y faire référencer vos actions. Lianes coopération établira un lien vers son propre site internet pour communiquer sur le programme régional en Nord - Pas de Calais.

Coopération Nord - Pas de Calais / Doukkala Abda (Maroc) Second Comité mixte



Cérémonie de signature des conventions

En juin 2008 à Safi (Maroc), le Président du Conseil régional, M. Daniel PERCHERON, a conduit une délégation d'élus qui a dressé le bilan de la coopération avec les autorités marocaines.

Les champs actifs de l'Aménagement du territoire, de la santé, du développement économique et des partenariats associatifs ont été particulièrement abordés.

En présence de M^{me} VERBRUGGHE et de M^{me} LHOMME, Vice-Présidentes, le Président PERCHERON a également signé un protocole

de partenariat culturel et une convention "Éducation". La mise en œuvre de cette dernière passera en particulier par le soutien de la Région Nord - Pas de Calais à la construction d'un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme, dont la première pierre a été posée en présence des nombreux financeurs locaux du projet. En mobilisant des financements importants sur ce projet (600 000 € pour la construction), la Région s'engage dans un partenariat sur le long terme avec la Fondation Orient Occident (porteur du projet). Objectif : accompagner l'élaboration de formations innovantes et impliquer des lycées et des centres d'apprentis du Nord - Pas de Calais, dont les élèves pourront effectuer des séjours pédagogiques à Safi. Ce projet, emblématique de l'implication des politiques de la Région dans le champ de la coopération, contribue à l'objectif régional de consacrer 1 % du budget de ses politiques à la coopération Nord-Sud.

> Pour en savoir plus : Laurent ROUSSEAU, chargé de mission Maroc au Conseil régional • Tél. 03 28 82 79 45 l.rousseau@nordpasdecalais.fr

■ ■ ■ Emploi et formation professionnelle au Mali



Le 29 mai dernier à l'Hôtel de Région

Dans le cadre des relations de coopération établies entre la Région Nord - Pas de Calais et la Région de Kayes au Mali, une délégation de l'Assemblée régionale de Kayes s'est rendue à Lille au mois de mai dernier. Étant composée d'élus et de techniciens ainsi que de deux personnes ressources dans les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'appui aux entreprises, la Région et Lianes coopération ont organisé le 29 mai, une rencontre sur les questions d'emploi et de formation professionnelle au Mali. Retour sur les échanges.

Quand l'ANPE promeut l'auto-emploi

M. SISSOKO, Directeur de l'ANPE de Bamako, a présenté le dispositif développé par le Ministère malien de l'Emploi et de la Formation professionnelle pour faciliter l'accès à l'emploi du plus grand nombre.

Au Mali, l'ANPE assure l'intermédiation entre demande et offre d'emploi, l'observation du marché de l'emploi et de la formation, le perfectionnement et la restructuration dans les domaines en obsolescence pour une reconversion et la promotion de l'auto-emploi. En raison de la rareté des opportunités d'emplois, l'ANPE propose en effet aux jeunes porteurs de projets d'entreprise une évaluation de leur projet ainsi qu'un accompagnement technique au montage du projet. En cas de faisabilité, l'ANPE aide à la création de l'entreprise par le financement direct des petits projets ou en faisant appel au fonds de garantie (FARE) auprès des banques pour de plus gros projets.

Pour information, une étude nationale réalisée sur les secteurs porteurs par région offre un cadre des capacités et des besoins en termes de filières. Elle est accessible sur le site de l'ANPE :

www.anpe-mali.org.

Le manque de moyens sur fond de crise scolaire

M. Drissa BALLO, directeur général de l'UFAE -Unités de formation et d'appui aux entreprises- a rappelé les principaux

défis actuels de l'emploi et de la formation permanente au Mali :

- l'insertion professionnelle : l'augmentation du taux de scolarisation à 80% environ appelle l'État à s'y maintenir mais également à garantir une qualification en fin de cursus. Le taux de passage entre le fondamental et le secondaire est de 40% et de 5% entre le secondaire et le supérieur. 60% des étudiants se retrouvent hors du système scolaire, sans qualification. L'apprentissage et les métiers ruraux sont une porte d'insertion des jeunes dans le monde du travail mais ne peuvent être la seule.
- des moyens financiers limités associés à des ressources humaines limitées pour mener à bien ce processus (inexistence des centres de formation).

Est-il toujours pertinent de construire des lycées d'enseignement général ?

M. DIAWARA, Président de l'Assemblée régionale de Kayes, a fait valoir qu'il y a également besoin de lycées pour former les cadres, les futurs leaders qui permettront le développement de la région, d'autant plus que pour les populations, les autres filières n'apparaissent pas aussi valorisantes. L'État malien souhaite tout de même faire passer la fréquentation dans l'enseignement général de 80% à 50%, au profit des filières techniques.

Les collectivités, promotrices de l'emploi et de la formation

Le manque de culture industrielle au Mali a été souligné. Si dans le cadre de leur prérogative en matière de développement économique, social et culturel, les collectivités maliennes doivent favoriser la création d'emploi, il leur appartient de s'entourer des compétences de partenaires tels que l'UFAE et l'ANPE.

Informez la Région de Kayes de vos projets de coopération !

L'Assemblée régionale de Kayes a affirmé sa volonté d'être informée des actions menées dans la région de Kayes par les acteurs du développement de la région Nord - Pas de Calais, pour une convergence des initiatives avec le cadre public.

> Contact en Région Nord - Pas de Calais : *Odile DUFLEY*, chargée de mission Mali • o.dufly@cr-npdc.fr

À suivre...

Une rencontre d'échanges des collectivités et associations de jumelage du Nord - Pas de Calais engagées ou intéressées par la coopération avec le Mali aura lieu au premier semestre 2009.

> Contact : *François DERISBOURG* à Lianes coopération au 03 20 85 10 96 • f.derisbourg@lianescooperation.org

Brèves

L'espéranto, un pont pour la communication internationale

Le 10 juin 2008, Lianes coopération a organisé une rencontre avec M. Mramba Simba NYAMKINDIA, maire de Salama, regroupement de 5 villages du district de Bunda (Tanzanie) et président de l'association Mazingira ("Notre environnement" en swahili).

Cette rencontre avait la particularité de se dérouler en Espéranto, avec la traduction assurée par l'association Lille-Villeneuve Esperanto.

Il y a 15 ans, Mramba lit dans un journal local une annonce proposant "un pont pour la communication internationale". Il écrit alors à l'adresse indiquée, Union esperanto à Rotterdam, et reçoit un livre d'enseignement de l'espéranto. Il apprend la langue, et fonde quelques années après l'association esperanto de Tanzanie.

Mramba, élu Maire de son village en 2000, a créé l'association Mazingira pour aider au développement local dans la région de Bunda, la région la plus pauvre du pays, près du Lac Victoria. Il tisse au travers du réseau d'esperantistes présents dans le monde entier, des liens et des partenariats pour ses projets.

Ainsi Boris BOUCHEZ, espérantiste d'Evin Malmaison (62), accueille chaque année ce jeune maire tanzanien et lui organise des tournées de promotion des projets de développement de son association, lui permettant d'élargir son réseau de partenaires, au profit des projets de construction de puits, d'école, l'attribution de micro-crédits et le soutien éducatif aux orphelins...

À lire sur www.kono.be/mazingira

> Contact de l'association Lille-Villeneuve Esperanto : lillevilleneuve@esperanto-nord.org

La crise alimentaire : c'est pas notre affaire ?

La crise alimentaire subie par les pays du Sud est inacceptable dans notre monde foisonnant de richesses. 1,2 milliard de personnes vivent avec moins de 1 dollar par jour selon le PNUD -Programme des Nations Unies pour le Développement. Contrairement aux européens qui consacrent en moyenne 15 % de leur revenu pour l'alimentation, les populations des pays en développement utilisent 60 à 80 % de leur revenu pour se nourrir.

L'augmentation de près de 50 % des prix des matières premières (blé, riz, maïs) ne leur permet plus d'acheter suffisamment pour vivre.

Au-delà de l'évolution du contexte mondial et des politiques d'exportation agricole des pays du Nord, beaucoup d'experts estiment qu'il faudrait appuyer la relance de l'agriculture vivrière des pays en voie de développement. Il semble en effet indispensable de donner aux agriculteurs

les moyens de produire en quantité suffisante pour garantir leur accès à la nourriture et à un revenu décent.

De nombreux acteurs : associations, collectivités, établissements scolaires et universitaires s'engagent dans le domaine agricole en dépit des conditions climatiques de plus en plus contraignantes. Lianes coopération a recolté les témoignages de deux organisations du Nord - Pas de Calais : Afdi et Loos N'Gourma.

Afdi : soutenir et structurer l'agriculture paysanne et familiale

Afdi-Agriculteurs français et développement international- est une organisation de solidarité internationale créée par la profession agricole française il y a 30 ans, pour soutenir le développement des agricultures du Sud et favoriser le dialogue entre agriculteurs du Nord et du Sud. Elle est présente dans 7 départements et 14 régions, dont le Nord - Pas de Calais. Rencontre avec Marie PAVIOT, coordinatrice d'Afdi Nord - Pas de Calais :

En tant qu'association d'agriculteurs agissant au Nord comme au Sud, comment se positionne Afdi dans la résolution de la crise alimentaire ?

Pour Afdi, la résolution de la crise alimentaire passe d'une part par un développement de la production dans les pays en développement, en accompagnant les agriculteurs. Cela peut prendre diverses formes en fonction des besoins de nos partenaires : formation, gestion des ressources, accès au crédit, commercialisation, organisation collective... D'autre part, Afdi réaffirme les positions qu'elle défend depuis 30 ans : il faut soutenir le développement des agricultures familiales et paysannes. Pourquoi ? Parce que les agricultures familiales paysannes se fondent sur une répartition des moyens de production et d'accès aux ressources, dans des unités nombreuses et bien réparties sur les terroirs. Parce que les hommes y créent et y gèrent librement les organisations dont ils ont besoin pour apporter une plus-value aux initiatives prises par chacun. Parce qu'on y recherche en permanence le compromis entre performance économique, bien-être social et gestion raisonnée et durable des ressources naturelles.

Parce que les agricultures familiales paysannes, inscrites au cœur d'un terroir, sont actrices de leur développement : les paysans sont des citoyens. Enfin, les agricultures familiales paysannes montrent une grande faculté d'adaptation et d'innovation. Confrontées aujourd'hui à de multiples enjeux sans avoir toujours les moyens d'y faire face en matière de sécurité alimentaire, d'emploi et d'environnement, elles ont besoin d'être défendues et promues.



La structuration des organisations paysannes est un sujet qui vous concerne tout particulièrement.

En quoi peut-elle aider à la résolution de la crise alimentaire dans les pays du sud ?

Les défis à relever pour les agricultures du Sud sont de taille : sécurisation foncière,

formation des professionnels, accès au crédit, prix rémunérateurs, développement des marchés locaux, nationaux et sous-régionaux, développement de la recherche agricole... Face aux enjeux actuels, les paysans doivent être parties prenantes des politiques agricoles tant au niveau national qu'international. Pour cela, ils ne peuvent rester isolés. L'organisation collective et mutualiste de l'agriculture constitue donc une réponse efficace aux enjeux de cette crise. Elle permet aux paysans de mieux exercer leur métier de producteur, d'avoir une réelle influence sur leur environnement politique et de participer pleinement à la gestion des ressources naturelles.

Afdi travaille elle-même avec d'autres organisations, fédérations, regroupements agricoles. Quel en est l'impact ?

L'échange d'expériences est à la base des actions d'Afdi, car cela permet à chacun de s'enrichir des réflexions de l'autre. Ainsi, Afdi développe dans ses actions au Sud des collaborations avec des organisations agricoles françaises pour mobiliser des compétences dans l'appui à nos partenaires du Sud : avec les MFR -Maisons familiales rurales- par exemple pour la formation des jeunes ruraux en Arménie, avec les Chambres d'agriculture du Nord et du Pas de Calais, sur le conseil agricole en Guinée... Il ne s'agit pas de transposer un modèle, mais plutôt d'expliquer une démarche, un processus : face à un problème, quelles solutions ont été mises en place ? Et surtout, quelles sont les raisons qui ont poussé à l'adoption de cette solution ? Le dialogue, le questionnement et l'information sur

les expériences de chacun permettent à chaque partenaire de remettre en question ses propres pratiques et donc de se former et d'évoluer. Un des objectifs d'Afdi est également de favoriser le dialogue Nord-Sud entre agriculteurs et entre organisations agricoles, que ce soit au niveau des instances

internationales, mais aussi au niveau local pour permettre d'informer les agriculteurs français de la situation de leurs collègues du Sud et de la nécessité de trouver des réponses communes aux enjeux actuels.

> En savoir plus sur Afdi : afdi-npdec@pdc.chambagri.fr

Loos N'Gourma : le choix de l'agroécologie

Loos N'Gourma est une association de solidarité internationale créée en 1981 à Loos en Gohelle (62), pour venir en aide au développement de Fada N'Gourma au Burkina Faso. Elle s'est spécialisée au fil du temps dans le soutien aux projets d'agriculture et de développement rural. Rencontre avec Béatrice BOUQUET, présidente de l'association :

D'après vous, les acteurs de la solidarité internationale qui agissent à l'échelle locale ont-ils un rôle à jouer dans la résolution de la crise alimentaire mondiale ?

Pour les acteurs de la solidarité internationale, deux modes d'actions sont envisageables et complémentaires :

- **Nous pouvons agir ici** : en nous mobilisant pour dénoncer les règles injustes du modèle économique néolibéral qui entraînent l'insécurité alimentaire et exiger en parallèle une augmentation de l'aide publique au développement et la priorité aux projets de soutien au développement de l'agriculture. Nous pouvons également réfléchir à nos propres modes de production et de consommation : quand on pense que 45 % des céréales mondiales vont à l'alimentation animale !

- **Nous pouvons agir là-bas** : en soutenant l'agriculture paysanne, familiale, durable dans les projets de solidarité internationale.

Quels types de projets avez-vous développés dans ce sens ?

Les paysans africains croient fermement à l'adage qui dit qu'à un problème paysan, il existe une solution paysanne. Loos N'Gourma et ses partenaires dans l'Est du Burkina Faso ont fait le choix de l'agroécologie comme alternative pour un développement durable, pour une agriculture durable. L'agroécologie permet de mettre en œuvre une agriculture productive bien intégrée écologiquement et socialement. Elle contribue aussi à la restauration de l'environnement dans les pays du Sahel qui sont parmi les premiers touchés par le réchauffement climatique.

L'association Loos N'Gourma intervient en tant que "facilitateur" en mobilisant ses moyens : humains, financiers et dans la recherche d'actions. Avec ses partenaires,

elle a établi un programme de développement de l'agriculture incluant des formations à l'agroécologie avec le suivi individuel, l'alphabétisation, l'équipement en matériel et l'accès à des financements (microcrédits) pour le passage à la culture attelée.

Un centre de formation a été construit : une quarantaine de paysans sont formés chaque année et le projet s'étend progressivement à la région, contribuant ainsi à la lutte durable contre la pauvreté.

Quels résultats avez-vous pu constater en termes de conditions de vie et d'autosuffisance alimentaire ?

Les actions débutées en 2004 ont apporté beaucoup de satisfaction. Malheureusement, la pluviométrie a parfois été capricieuse (en 2005 et en 2007). Pour la campagne agricole 2006, les résultats ont été prometteurs : les rendements ont doublé pour les agriculteurs ayant appliqué les méthodes enseignées. Certains ayant pratiqué la technique du zai* ont même vu des rendements quadrupler ! On perçoit progressivement une reconquête de l'environnement grâce au reboisement et à l'aménagement des terres agricoles avec des techniques anti-érosives telles que les cordons pierreux. Les conditions de vie chez les paysans ayant bien appliqué les méthodes s'améliorent : scolarisation plus importante des enfants, achat de matériel agricole. Même si la saison des pluies de 2007 n'a pas été bonne, ces paysans n'ont eu aucun mal à rembourser leur micro-crédit.

* *Système traditionnel de réhabilitation de la productivité des terres pauvres et encroûtées qui consiste à creuser manuellement des trous pour y concentrer les eaux de ruissellement et les matières organiques.*

Quels conseils donneriez-vous à un acteur de la solidarité internationale qui souhaite s'engager dans un projet de développement agricole ?

Il faut bien connaître ses partenaires, ses besoins, son environnement. Dresser un constat avec eux et valoriser toutes les potentialités humaines et environnementales, pour faire en sorte que les partenaires paysans soient à la fois concepteurs, acteurs et bénéficiaires du processus de développement.

> Contact à Loos N'Gourma : bouquet.beatrice@free.fr

Brèves

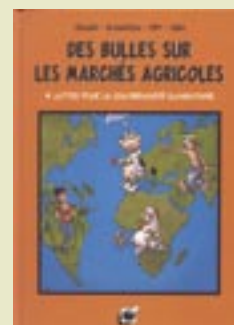
AlimenTERRE



Cap solidarités, relais en Nord - Pas de Calais de la campagne AlimenTERRE portée par le CFSI - Comité français pour la Solidarité internationale, vous donne rendez-vous en octobre pour des débats citoyens, des rencontres avec des paysans du monde, des expositions itinérantes, des marchés alimentaires et solidaires, des animations et des outils pédagogiques, et un festival de films en novembre.

> Plus d'infos et programme en ligne sur www.capsolidarites.asso.fr

Des bulles sur les marchés agricoles



Cette bande dessinée sur le thème de la souveraineté alimentaire a pour objectifs de sensibiliser à la situation agricole et alimentaire mondiale, de faire prendre conscience des relations entre la libéralisation des échanges commerciaux des produits agricoles et la pauvreté rurale et de présenter les conditions économiques et politiques qui permettront de construire le droit à la souveraineté alimentaire.

> Dessins : CALZA, ELOUNDOU, PET, SEN
BD de 48 pages • 13,50 € • Disponible sur www.grad-suisse.org

Évaluation du SISA

M^{me} Ginette VERBRUGGHE, Vice-Présidente de la Région Nord - Pas de Calais en charge des Relations internationales, des Partenariats associatifs et de l'économie solidaire, a présenté le 19 juin dernier, les résultats de l'évaluation du dispositif Régional de soutien aux porteurs de projets de Solidarité internationale "SISA" -Solidaires ici, solidaires ailleurs. De sa création en 1998 à 2006, le dispositif a permis de soutenir financièrement plus de 400 actions de coopération avec 55 pays différents (Sénégal et Burkina Faso en tête), dans des domaines aussi variés que la santé, l'agriculture...

Sur le plan stratégique, le dispositif SISA s'inscrit en complémentarité de la politique de coopération décentralisée de la Région. Il répond à une demande financière des acteurs et assure une reconnaissance aux micro-projets.

Sur le plan technique, on note un éloignement des règles comptables des porteurs de projets ainsi qu'une concertation insuffisante avec les structures d'appui.

L'évaluation recommande 6 axes de travail pour l'avenir du dispositif SISA : confirmer les objectifs initiaux du dispositif "ici et là-bas" ; confirmer le public ciblé, à savoir les associations et les collectivités territoriales ; encourager une meilleure évaluation des projets par les acteurs ; être plus attentif aux organisations de migrants ; capitaliser les pratiques des acteurs de la région et assurer l'animation du territoire.

> Contact en Région :
sisa@nordpasdecalais.fr

■■■ Solidarité médicaments Nouvelle loi mode d'emploi



Une campagne ReMeD, avec le soutien du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

En France, depuis le 26 février 2007, une loi interdit la collecte de médicaments non utilisés (MNU) à des fins humanitaires, qui passait depuis 1993 par le dispositif Cyclamed. Désormais, "les officines de pharmacie et les pharmacies à usage intérieur sont tenues de collecter gratuitement les médicaments à usage humain non utilisés apportés par les particuliers qui les détiennent. Toute distribution et toute mise à disposition des médicaments ainsi collectés sont interdites. Ces médicaments sont détruits dans des conditions sécurisées."

STOP aux MNU... Oui, mais pourquoi ?

Lorsqu'ils sont expédiés dans les pays en développement, ces médicaments non utilisés ont souvent des effets pervers :

- Ils répondent mal (en qualité et en quantité) aux besoins des populations destinataires qui souffrent aussi de maladies tropicales telles que paludisme, onchocercose, dengue, etc.
- Ils ne respectent pas les politiques pharmaceutiques locales, les listes nationales de médicaments essentiels, les traitements standardisés nationaux, les règles locales d'importation et de distribution.
- Ils vont à l'encontre des efforts de gestion rationnelle des médicaments dans les structures de soins.
- Ils sont souvent inconnus des professionnels nationaux.
- Ils alimentent les trafics et les ventes illicites dans les villes comme dans les zones rurales.
- Ils sont souvent accompagnés d'une information dans une langue mal connue ou inconnue des utilisateurs destinataires.
- Ils sont souvent périmés ou avec des dates de péremption proche (moins de 6 mois).
- Ils sont conditionnés dans des emballages disparates, sous des noms de marque non enregistrés dans le pays bénéficiaire et parfois sans mention de la DCI -Dénomination commune internationale.
- Ils habituent les populations locales à des présentations pharmaceutiques coûteuses.

- Ils court-circuitent les systèmes locaux de contrôle d'importation et de distribution (directions du médicament et centrales d'achats).
- Ils concurrencent les circuits locaux de distribution pharmaceutique en ne suivant pas la politique tarifaire du pays.

Que faire de nos médicaments non utilisés ?

Les médicaments dont on ne se sert plus ou qui sont périmés ici en France, doivent être rapportés à son pharmacien, qui a l'obligation légale de les collecter. Le circuit de collecte mis en place à partir des officines des pharmacies permet de garantir que les médicaments seront détruits dans des conditions sécurisées et de protection pour l'environnement. Rapporter ses médicaments non utilisés chez son pharmacien est un geste pour protéger l'environnement.

Comment continuer à aider ?

Pour faire un don de médicaments dans le cadre d'une action efficace, il est recommandé de...

- fournir les médicaments en conformité avec les politiques nationales en tenant compte des listes de médicaments essentiels. Ces politiques nationales visent quatre objectifs principaux : l'accessibilité géographique et financière aux médicaments essentiels, la qualité et leur usage rationnel
- être en contact avec une structure de santé locale qui évaluera les besoins en médicaments essentiels génériques en fonction de la structure de soins
- privilégier les achats de médicaments essentiels dans les centrales d'achats des pays, par exemple en organisant un partenariat financier ou en aidant à l'organisation de leur acheminement dans les zones défavorisées, ou à défaut, dans une centrale d'achats européenne à but non lucratif
- penser aux produits d'hygiène, parfois difficilement accessibles et aussi importants que les médicaments pour améliorer la santé

> Pour en savoir plus : www.remed.org

■ ■ ■ C'EST DU JARGON! Sécurité, souveraineté, autosuffisance alimentaire ?

L'apparition de la notion de sécurité alimentaire, dans les années 70, correspond à une avancée dans la prise de conscience de la communauté internationale de la nécessité d'identifier les causes du problème de la faim et de définir des stratégies pour lutter contre elle. Pour prévenir la sécurité alimentaire, chaque pays devrait avoir la liberté d'exercer sa propre souveraineté alimentaire, c'est à dire de définir ses politiques agricoles et d'assurer l'autosuffisance alimentaire pour les principales productions agricoles de base (riz, blé, manioc...).

Définitions

➤ Autosuffisance alimentaire

L'autosuffisance alimentaire, par définition, est la capacité d'un pays à satisfaire tous les besoins alimentaires par la production nationale.

➤ Sécurité alimentaire

L'état de sécurité alimentaire est atteint lorsque tout individu a accès à tout moment et en tous lieux à une alimentation saine et suffisante, qui lui est nécessaire pour couvrir ses besoins, en tenant compte de ses habitudes alimentaires.

Cette définition de la sécurité alimentaire est reconnue au niveau international depuis le Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Elle se décline à différents échelons. Au niveau d'un pays, la sécurité alimentaire dépend du niveau de développement et aussi des flux commerciaux. À l'échelle des ménages, la sécurité alimentaire est d'abord liée à la capacité d'accès à l'alimentation, donc à leur revenu. Enfin, au niveau de l'individu, la sécurité alimentaire est liée à la distribution alimentaire au sein de la famille (formation à la nutrition, inégalités de genre).

La notion de sécurité alimentaire est toutefois à distinguer de la seule sécurité sanitaire des aliments, qui a trait à l'hygiène et à l'innocuité des aliments, ainsi qu'au maintien de leur salubrité.

➤ Souveraineté alimentaire

Elle est présentée comme un droit international qui laisse la possibilité aux pays



ou aux groupes de pays de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un impact négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire est donc une rupture par rapport à l'organisation actuelle des marchés agricoles mise en œuvre par l'OMC -Organisation Mondiale du Commerce.

Complémentaire du concept de sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire accorde une importance aux conditions sociales et environnementales de production des aliments. Elle prône un accès plus équitable à la terre pour les paysans pauvres, au moyen si nécessaire d'une réforme agraire et de mécanismes de sécurisation des droits d'usage du foncier.

Au niveau local, la souveraineté alimentaire favorise le maintien d'une agriculture de proximité destinée en priorité à alimenter les marchés régionaux et nationaux.

Les cultures vivrières et l'agriculture familiale de petite échelle doivent être favorisées, du fait de leur plus grande efficacité économique, sociale et environnementale, comparée à l'agriculture industrielle et aux plantations de grande échelle où travaillent de nombreux salariés. La place et le rôle des femmes sont privilégiés.

La souveraineté alimentaire privilégie des techniques agricoles qui favorisent l'autonomie des paysans. Elle est donc favorable à l'agriculture biologique et à l'agriculture paysanne.

Brèves

Le Ch'ti fonds

Devant le succès sans précédent remporté par le film "Bienvenue chez les Ch'tis", Dani BOON, son réalisateur principal interprète et Pathé, son producteur et distributeur, ont décidé, en accord avec les autres ayants-droits du film, Claude BERRI, TF1 et la Région Nord - Pas de Calais notamment, de partager les fruits de cette réussite en consacrant les bénéfices des opérations de merchandising du film au financement d'actions d'intérêt général. Sous la dénomination "Le Ch'ti fonds", le fonds placé sous l'égide de la Fondation de France a pour objet de soutenir des associations à caractère social, médico-social, humanitaire, culturel, de protection et de mise en valeur de l'environnement en France, notamment dans le Nord - Pas de Calais. Le montant devrait s'élever au minimum à 200 000 € sur 5 ans.

> Contact : Magali MEVELLEC
Tél. 01 44 21 31 91
magali.mevellec@fdf.org

Boîtes aux lettres : NPAI ???



Le siège de votre association est établi à votre domicile ? Vous avez changé d'adresse ? Pensez à faire le nécessaire pour que le facteur ne nous retourne pas notre envoi avec la mention "NPAI" -N'HABITE PLUS À L'ADRESSE INDIQUEE !
Merci d'avance

Formations 2008 - 2009



Le programme des formations en Nord - Pas de Calais vient de paraître, n'hésitez pas à nous le demander ou à le télécharger sur www.lianescoperation.org

Comment adhérer à Lianes ?

Lianes coopération est le réseau des acteurs de la région Nord - Pas de Calais impliqués dans des actions de Coopération internationale.

Vous pouvez manifester votre engagement actif dans cette dynamique de partage de connaissances, d'expériences et de compétences avec les autres acteurs de la Coopération internationale, en adhérant à l'association.

La demande se fait par adhésion à la charte et par courrier adressé au Président, en y joignant le questionnaire de recensement de Lianes si ce n'est déjà fait, les statuts de votre organisme et la copie de sa publication au Journal Officiel.

Montant des cotisations :

- 30 € pour les associations, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, organismes socioprofessionnels et consulaires
- 200 € pour les collectivités de moins de 20 000 habitants
- 500 € pour les collectivités ayant entre 20 000 et 40 000 habitants
- 1 000 € pour les Collectivités de plus de 40 000 habitants

Ayez le réflexe !

Adhérents, vous pouvez participer à la rédaction de ce Bulletin en nous communiquant l'actualité et les projets de votre organisme.

> Contact : *Lianes coopération* au 03 20 85 10 96

Ce bulletin à parution trimestrielle est édité à 3 000 exemplaires et envoyé à tous les organismes du Nord - Pas de Calais engagés dans la coopération internationale ayant répondu au questionnaire de recensement de Lianes coopération ainsi qu'aux partenaires en et hors région.

Les structures adhérentes à Lianes coopération

- ABN (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Accroche's toi (DUNKERQUE)
- ADNSEA - Réseau Rencontres (LILLE)
- AES (SAINT OMER)
- AFDI Nord - Pas de Calais (SAINT LAURENT BLANGY)
- AGIR abcd Nord - Pas de Calais (LILLE)
- Aider et connaître (FORT MARDYCK)
- AJC (SAINT AMAND LES EAUX)
- Amitié Partage avec Akono (VALENCIENNES)
- Angata-Lambersart (LAMBERSART)
- APJ Togo (BAILLEUL)
- ASDC (RONCQ)
- Asie Touquet Solidarité (LE TOUQUET PARIS PLAGE)
- Association d'aide aux enfants de la rue (ROUBAIX)
- Association de jumelage-coopération Roncq-Sélinkégny (RONCQ)
- Association des Comités d'habitants Arras Ouest (ARRAS)
- Association pour le développement de la fondation NORSYS (LILLE)
- AVEC 62 (ANZIN SAINT AUBIN)
- Ayecama (RONCHIN)
- Cadrasie (LILLE)
- Cap solidarités (LILLE)
- CCFD - Comité diocésain de Lille (LILLE)
- CEFIR (DUNKERQUE)
- Centre socioculturel Audrey Bartier (WIMEREUX)
- Ch'Faid (LIBERCOURT)
- Colibri (DUNKERQUE)
- Collectif Tiers-monde de Fâches-Thumesnil (FÂCHES THUMESNIL)
- Collège Jean Zay de Lens - SEGPA (LENS)
- Comité Départ (GENECH)
- Communauté urbaine de Dunkerque
- Communauté urbaine de Lille Métropole (LILLE)
- Concordia - Relais Nord - Pas de Calais et Picardie (ROYE)
- Conseil régional Nord - Pas de Calais (LILLE)
- Consulat du Sénégal (LILLE)
- CORENS (LILLE)
- Coup de cœur pour le Burkina-Faso (PROVILLE)
- CRDTM (LILLE)
- Diapason (DUNKERQUE)
- Écoliers du bout du monde (VALENCIENNES)
- Écoliers du Sénégal (WAVRIN)
- ELANS (HALLUIN)
- Élevages sans frontières (WASQUEHAL)
- Espace éolien régional (LILLE)
- ESSOR (MARCQ EN BARCEUL)
- Fédération régionale des MJC - Maisons des Jeunes et de la Culture (LILLE)
- Fédération régionale des maisons familiales rurales (AMIENS)
- France-Liban coopération (MONS EN BARCEUL)
- GREF Région Nord (LILLE)
- Guillaume de Rubrouck (RUBROUCK)
- IDEAL (CAPINGHEM)
- Institut agricole d'Hazebrouck (HAZEBROUCK)
- ISF - Nord (VILLENEUVE D'ASCQ)
- ISLV (LILLE)
- Lambersart Kaniv Ukraine (LAMBERSART)
- Le Partenariat (LILLE)
- L'écho du tam-tam (DUNKERQUE)
- Les écoliers du Gojam (MONT BERNANCHON)
- Les enfants de Louxor (MARCQ EN BAROEUL)
- Loos N'Gourma (LOOS EN GOHELLE)
- Lycée professionnel Dinah Derycke (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Maison de la Polonia (HENIN BEAUMONT)
- Maison des Himalayas - 59 (BERTHEN)
- Malaki-Ma-Kongo France (BERCK)
- Marcq Madagascar (MARCQ EN BAROEUL)
- Mayacoer (VILLENEUVE D'ASCQ)
- MCAS (HALLUIN)
- Misola (CALAIS)
- Mission locale Sambre Avesnois (MAUBEUGE)
- MJC de Saint Saulve (SAINT SAULVE)
- MJC d'Halluin (HALLUIN)
- MRJC Nord - Pas de Calais (ARRAS)
- NRG/Ethique (CALAIS)
- Partage enfance Mali (DAINVILLE)
- Petits frères d'Afrique (AVION)
- Raphia (ROUBAIX)
- SCI Nord (LILLE)
- SENIC (DUNKERQUE)
- Service Échange Coopération (LILLE)
- Sidou «Seddo» (DENAIN)
- Solibama (LILLE)
- Tharangambadi (CROIX)
- Timoun d'Haïti (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Toucan (WATTRELOS)
- Un filleul pour Madagascar Grandir ensemble (DOUAI)
- Ville de CALAIS
- Ville de DUNKERQUE
- Ville de HALLUIN
- Ville de LE PORTEL
- Ville de LILLE
- Ville de LINSSELLES
- Ville de LOOS EN GOHELLE
- Ville de MAUBEUGE
- Ville de ROUBAIX
- Ville de SEQUEDIN
- VNMSF (MONS EN BARCEUL)

Lianes coopération, réseau d'appui à la Solidarité internationale en Nord - Pas de Calais, vous propose, toute l'année :

- un observatoire de l'actualité de la coopération décentralisée et de la Solidarité internationale en région et ailleurs
- des formations d'aide au montage de projet et à la recherche de financements
- un appui-conseil individualisé aux porteurs de projets de territoire à territoire ou d'envergure régionale
- une mise en synergie des compétences et des ressources en appui

Bulletin d'information de Lianes coopération

Président : Luc DE RONNE • Directrice de publication : Laure AGODIO • Coordination de la rédaction : Séverine PODEVIN • Ont participé à la réalisation de ce numéro : Laure AGODIO, Séverine PODEVIN, Laurent ROUSSEAU, Laura TRONCHERE • Maquette : Titane • Imprimerie : La Monsoise, 5 Av. Léon Blum - 59371 Mons en Barœul • ISSN : 1630-2729 • Imprimé sur papier recyclé

S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités

23 rue Gosselet 59000 Lille • Tél/fax : 03 20 85 10 96
lianescoperation@wanadoo.fr • www.lianescoperation.org

Partenaires financiers de Lianes coopération :

